

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Preventol Aqua Primer PIP-T New /04-1

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2023-0041

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0014811-0015

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	12
5.1. Consignes d'utilisation	12
5.2. Mesures de gestion des risques	12
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	13
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	13
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	13
6. Autres informations	14

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Preventol Aqua Primer PIP-T New /04-1

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Lanxess Deutschland GmbH
	Adresse	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Numéro de l'autorisation	FR-2023-0041 1-4	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0014811-0015	
Date de l'autorisation	21/06/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	20/07/2027	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	CHEMPARK, Building Q18 D-51369 Leverkusen Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	Syngenta Crop Protection AG
Adresse du fabricant	- CH-4002 Basel Suisse
Emplacement des sites de fabrication	- 1870 Monthey Suisse

Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Jiangsu SevenContinent Green Chemical Co., Ltd, North Area of Dongsha Chem-Zone 215600 Zhangjiagang, Jiangsu Chine

Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Jiangsu Yangnong Chemical Group Co., Ltd, Wenfeng Road 225009 Yangzhou, Jiangsu Chine

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	Troy Chemical Europe BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12-E NL 3145 XN Maassluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Industriepark 23 56593 Horhausen Allemagne
	One Avenue L Newark 07105 New Jersey États-Unis

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Shanghai Hui Long Chemicals Co., Ltd, Dengta Jiazhu Rd. Jiading 201815 District Shanghai Chine
Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Limited Plot # 306/3 II Phase, GIDC 396 195, Gujarat Vapi Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,9
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,099
MIT	2-methylisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2682-20-4	220-239-6	0
BIT	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,019

2.2. Type de formulation

AL : Autre liquide : Solution prête à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut nuire au fœtus.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT), de l'IPBC, de la perméthrine et du propiconazole. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Recueillir le produit répandu.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Application par brossage / rouleau (utilisateur professionnel)

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
Stade de développement: Larves

Domaine d'utilisation

Méthode(s) d'application	Intérieur Extérieur Traitement préventif - classe d'usage 2 – hors bois utilisé en intérieur
	Méthode d'application: Application superficielle par brossage / rouleau Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g de produit /m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application au pinceau et au rouleau.

Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

- Durant l'application du produit et tant que les surfaces ne sont pas sèches, ne pas contaminer l'environnement. Tous les rejets de produit doivent être collectés en couvrant le sol (ex. par une bâche imperméable) et éliminés dans un circuit de collecte approprié.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Application par pulvérisation automatique, trempage manuel et aspersion/déluge

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Stade de développement: Larves
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle / pulvérisation automatique Description détaillée: - Méthode d'application: Application superficielle / trempage manuel Description détaillée: - Méthode d'application: Application superficielle / aspersion déluge Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications:

	<p>-</p> <p>Taux d'application: 120 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -</p> <p>Taux d'application: 120 g/m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres</p> <p>Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<p>- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'application du produit par pulvérisation automatique, trempage manuel et déluge.</p> <p>- Porter une combinaison de protection de type 6 a minima comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.</p> <p>Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.</p> <p>- Pour l'application par pulvérisation automatique et aspersion/déluge, le chargement du produit doit se faire uniquement avec un système de dosage automatique (pompe doseuse).</p> <p>- Pour l'application par trempage, le chargement et la vidange du produit doivent se faire avec un système de dosage semi-automatique a minima (pompe manuelle).</p> <p>- L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.</p>

- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Application sur trempage automatique

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus) Stade de développement: Larves
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Application superficielle / trempage automatique Description détaillée:

	-
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant l'application du produit par trempage automatique. - Porter une combinaison de protection de type 6 a minima comme spécifié dans la norme EN 13034 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit. <p>Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser dans des processus de trempage entièrement automatisés où toutes les étapes du traitement et du séchage sont mécanisées et n'impliquent aucune intervention manuelle, notamment lorsque les articles traités sont acheminés à travers la cuve d'immersion vers le dispositif d'égouttage/séchage et le lieu de stockage (si la surface n'est pas encore sèche avant l'acheminement vers le lieu de stockage). Le cas échéant, les articles en bois à traiter doivent être entièrement sécurisés (par exemple au moyen de courroies ou d'un dispositif de serrage) avant le traitement et durant le processus de trempage, et ne doivent pas être manipulés à la main avant que leur surface ne soit sèche. Le bois non traité doit uniquement être plongé dans la cuve d'immersion à l'aide d'un dispositif de levage distinct. - Le chargement du produit doit se faire uniquement avec un système de dosage automatique (pompe doseuse). - L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.

- Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Application par pulvérisation manuelle

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
Nom commun: Champignons responsable du bleuissement du bois en service
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
Nom commun: Insectes à larves xylophages (montré sur Hylotrupes bajulus)
Stade de développement: Larves

Domaine d'utilisation

Intérieur

Traitement préventif - classes d'usage 2 et 3 – hors bois utilisé en intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application superficielle / pulvérisation manuelle

	Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 120 g/m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Professionnels: Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD jusqu'à 25 litres Industriels : Bidon / baril en fer-blanc (avec revêtement époxy) ou en PEHD de 25 litres ; cuve en HDPE de 200L ou 1000L (IBC)

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit. - Porter une combinaison de protection (de type 3 ou 4 a minima comme spécifié dans la norme EN 14065) imperméable aux produits biocides (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit. - Porter un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné (FPA) de 10 a minima (type de masque à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit. <p>Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'application ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets. - Le stockage du bois fraîchement traité n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du

produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
- Les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels ils ne doivent pas être rejetés sur le sol, dans les eaux de surface ou souterraines, ni dans aucun type d'égout.
- Pour éviter tout rejet vers le sol, stocker les objets ou les matériaux traités jusqu'à ce qu'ils soient complètement secs sur un sol imperméable et sous un toit.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés des surfaces traitées jusqu'au séchage complet.
- Tenir les chats éloignés des surfaces traitées du fait de leur grande sensibilité à la toxicité de la perméthrine.
- Porter de gants résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme EN 374 (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la manipulation du bois fraîchement traités. Ceci est sans préjudice de l'application par les employeurs de la directive 98/24/CE du Conseil et d'autres actes législatifs de l'Union dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Les pyréthrinoides peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent : Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (incluant la sciure et la bâche imperméable) dans un circuit de collecte approprié .

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à plus de 40°C
- Durée de conservation : 2 ans
- Stocker à l'abri de la lumière (emballage en PEHD)

6. Autres informations

Le responsable de la mise sur le marché du bois traité doit s'assurer que le bois ne soit pas destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.